



RAPPORT D'ACTIVITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2017

La Bio

— nous —
rassemble



Biocoop fédère plus de 530 magasins* autour d'un objectif commun : œuvrer, en tant que réseau coopératif militant, pour une consommation plus responsable et citoyenne. Comment ? En développant une agriculture bio paysanne de proximité et en animant une communauté d'acteurs – magasins, producteurs, salariés, consommateurs et partenaires – tous engagés pour faire émerger des alternatives sociales, écologiques, équitables et durables.

Concrètement, nous nous engageons depuis 30 ans aux côtés de nos producteurs, pour proposer le meilleur de la bio paysanne : des produits de qualité, 100 % bio**, sans OGM, de saison, le plus souvent locaux, reflets de la biodiversité de nos terroirs.

Fidèle à notre approche, ce rapport exprime notre vision du monde de l'entreprise. Un monde où activité économique et développement durable sont indissociables. Il offre simultanément un éclairage sur notre fonctionnement, nos relations avec nos parties prenantes et notre positionnement dans la société au sens large.

* Au 1^{er} juin 2018
** Produits certifiables bio

Sommaire



4 Projet d'entreprise



10 Produits et distribution



14 Producteurs et fournisseurs



20 Plateformes et transports



22 Salariés



24 Consommateurs



26 Partenariats et fonds de dotation



28 Bilan et perspectives

Crédits photos : ActaMedia, L. Allavoine ; H. M. Backès, Biocoop, M. Caumes ; M. Chanel ; Fotolia ; Gesra ; Le Pré Vert ; N. Leser ; Unsplash ; V. Veith ; R. Villetorte.

Biocoop SA : 12 av. Raymond Poincaré - 75116 Paris - www.biocoop.fr

Directeur de publication : Orion Porta

Réalisation : Service RSE et Direction de la communication



Projet d'entreprise

AU CŒUR DU PROGRÈS
Entreprise

Dates CLÈS

1986
Création de l'association loi 1901 Biocoop

1993
Établissement du cahier des charges Biocoop

2002
Biocoop devient Société anonyme coopérative

2014
Le commerce équitable représente près d'un quart des ventes

2017
Biocoop regroupe plus de 2 700 producteurs dans 4 filières : fruits et légumes, viande, lait, céréales et légumineuses

2016-2020
Déploiement de la stratégie « Engagés pour un monde en transition »

L'ORGANISATION AU SERVICE D'UN PROJET DE SOCIÉTÉ



Plus qu'un réseau de distribution, Biocoop est avant tout un projet coopératif qui s'illustre par une gouvernance atypique. Son conseil d'administration réunit en effet 4 sections siégeant toutes au même titre : magasins, producteurs, salariés et consommateurs. Ces membres, aux intérêts certes divergents, sont animés par la volonté de travailler ensemble pour le bénéfice de tous. Unique en Europe, cette structure illustre l'implication de Biocoop dans la construction de liens coopératifs et durables entre les différentes parties prenantes de son écosystème. En 2017, la très forte activité conjuguée à la bonne maîtrise des charges ont permis à Biocoop de dégager un résultat supérieur au

prévisionnel. Toutefois, sa volonté est de contenir son résultat autour de 1%. Car l'objectif de la coopérative n'est pas de cumuler des bénéfices mais de pratiquer le « juste prix » avec l'ensemble des acteurs : clients, fournisseurs et salariés. Cette démarche se traduit notamment par le versement de 25% de son résultat à ses collaborateurs sous forme d'intéressement, de participation ou d'autres primes. La coopérative garde par ailleurs en fonds propres au moins 1/3 de ce même résultat afin d'assurer sa pérennité.

AU CŒUR DU PROGRÈS
Gouvernance

Le réseau regroupe plus de 530 magasins* indépendants spécialisés dans la distribution de produits biologiques. Parmi eux : une majorité de SARL familiales ainsi que des coopératives. Ces personnalités indépendantes partagent un projet commun : le développement de l'agriculture biologique et la consommation responsable.

* Au 1^{er} juin 2018

Les magasins



Les producteurs



Les associations de consommateurs

Les associations de consommateurs sont représentées au conseil d'administration par l'intermédiaire d'un membre de l'association Bio Consom'acteurs. Il participe aux décisions et à l'élaboration de la stratégie sous le prisme de la consommation engagée.



Les salariés

Tous les salariés en CDI de la coopérative, des magasins et des groupements de producteurs peuvent devenir sociétaires de Biocoop. Aujourd'hui, 367 sociétaires salariés contribuent et participent ainsi aux décisions stratégiques. Ils initient des projets tels que la reprise ou la création de magasins par des salariés du réseau ou la mise en place du « Coup de pouce militant ».



SOCIÉTAIRES COOPÉRATEURS

Les producteurs sociétaires ont accès à l'ensemble des instances de Biocoop et sont représentés par 2 producteurs au sein du conseil d'administration. Ils capitalisent à hauteur de 2% du chiffre d'affaires le plus haut réalisé avec Biocoop, au même titre que les magasins. La section agricole comprend 20 groupements de producteurs issus de 4 filières de production distinctes.

SOCIÉTAIRES NON COOPÉRATEURS



8,2 M€
Chiffre d'affaires
Biocoop Restauration



32 M€
Chiffre d'affaires Société de
Transports Biocoop (STB)



1,1 Md€
Chiffre d'affaires
des magasins

2017

CHIFFRE D'AFFAIRES

645 M€

PROGRESSION DE
14,4%

25 %
DU RÉSULTAT
DISTRIBUÉ
AUX SALARIÉS



6,6 M€
ont été investis en 2017
pour l'aménagement des
sites et l'amélioration des
conditions de travail



3,8 M€
attribués par Défibio
pour l'accompagnement
de 48 dossiers



405 000 €
alloués au soutien et
à la co-construction
de projets avec des
partenaires militants



4 500
salariés
dans les magasins



1 113
salariés
Biocoop SA



Plus de
530
magasins*

* Au 1^{er} juin 2018

**PART DU COMMERCE
ÉQUITABLE :
21,3 %**

DONT



10,2 %
de commerce
équitable
Nord/Sud



11,1 %
de commerce
équitable
origine France



100 %
DE PRODUITS
BIO*

**LE VRAC
C'EST PLUS DE
370
RÉFÉRENCES !**

**0 %
OGM**

0 %

TRANSPORT
PAR AVION



* Produits certifiables bio



Produits et distribution

AU CŒUR DU PROGRÈS
Magasins

Les ENGAGEMENTS PHARES des MAGASINS

Favoriser le développement de l'agriculture biologique par la commercialisation des produits qui en sont issus. Par exemple, les sociétaires magasins distribuent des produits sans OGM, sans arôme non bio et, dans la mesure du possible, locaux et équitables.

Pratiquer les prix les plus justes pour faciliter la consommation des produits bio : c'est pourquoi le taux de marge nette comptable distribution ne doit pas dépasser 31,5 %.

Partager les richesses par le biais de l'aide mutuelle, de la participation collective dans la coopérative et de la juste rémunération du travail avec un écart de rémunération maximum de 1 à 5.

Réduire les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement : à ce titre, tous les magasins doivent s'approvisionner en électricité verte.

LE RÉSEAU DE MAGASINS



PLUS DE 530 MAGASINS, 1 PROJET COMMUN

Répartis sur l'ensemble du territoire français, les magasins du réseau font de Biocoop un acteur de l'économie de partage, locale et collaborative. Représentant des pôles d'emplois directs et indirects importants, ils contribuent au développement de l'économie de la bio sur toute la chaîne : des petits producteurs locaux à la distribution en passant par les ateliers de transformation. Créés par des femmes et des hommes, parfois salariés de Biocoop, qui souhaitent ouvrir un point de vente bio indépendant, les magasins se distinguent par leur taille, leur ancienneté, leur statut juridique et leur concept. Mais tous s'engagent à respecter des valeurs fondamentales en se référant à un cahier des charges

qui traduit la charte Biocoop à travers cinq conventions : distribution, gestion, sociale, écologie et communication. Un audit biennal permet d'ailleurs de suivre le respect de ce cahier des charges. Aussi hétéroclites soient-ils, les magasins sont donc tous liés par une identité et un projet commun : participer au développement durable d'une agriculture bio paysanne de proximité. Ils mettent en œuvre la stratégie 2016-2020 baptisée « Engagés pour un monde en transition », inscrivant Biocoop dans l'économie sociale et solidaire.



Innover pour CONSOMMER AUTREMENT

Dans le cadre de sa stratégie 2020, Biocoop a créé une cellule dédiée à l'innovation, pour mettre en œuvre des expérimentations concrètes. Elle a par exemple noué un partenariat avec la start-up « Too good to go » pour lutter contre le gaspillage alimentaire. Grâce à une application, des produits invendus peuvent être proposés à prix réduits aux consommateurs vivant à proximité d'un magasin. Autre exemple : les projets Axebio pour diversifier les formats de vente sur l'ensemble du territoire. Une première boulangerie a ainsi vu le jour fin 2017. Elle sera suivie, en 2018, d'autres concepts tels que des corners (dans des lieux publics, sur des marchés...), des magasins éphémères et des restaurants.



Plus de
530
magasins*

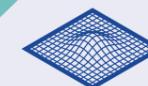


2,3 M€
CA moyen

63
ouvertures en 2017

33,5 €
Panier moyen HT

1,1 Md€
(+13,5 % en 2017)
Chiffre d'affaires
réseau 2017

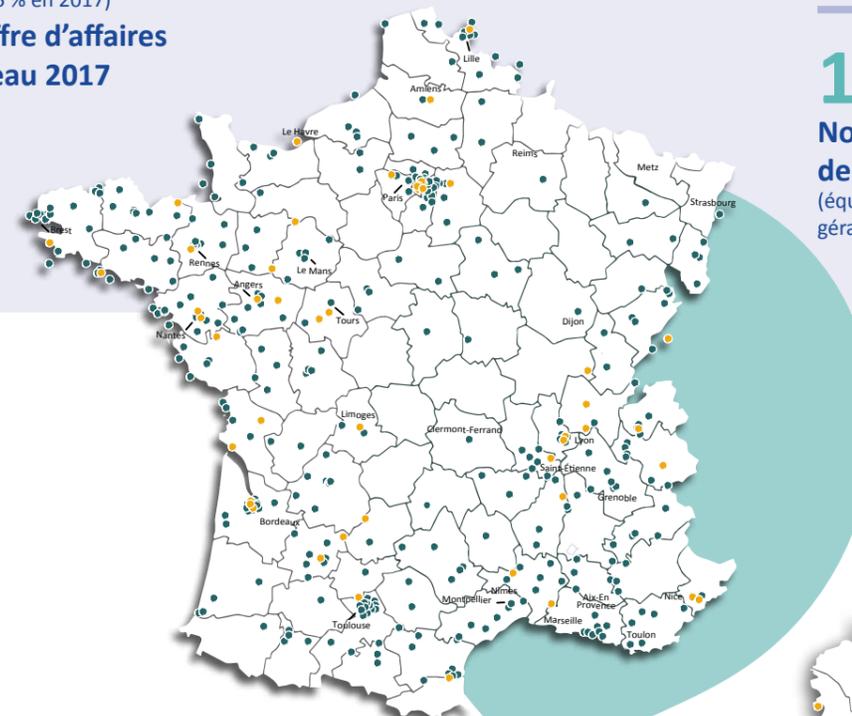


286 m²
Surface moyenne

277
clients par jour
Fréquentation
(nombre de passages en caisse)

10
Nombre moyen
de salariés
(équivalent temps plein,
gérant compris)

* Au 1^{er} juin 2018



AU CŒUR DU PROGRÈS
Produits et services

100 %
DE PRODUITS BIO*

0 %
OGM



Un prix juste et accessible à tous, respectueux de la production et de nos partenaires.



* Produits certifiables bio

LES PRODUITS

LA BIO ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Le catalogue Biocoop compte plus de 8 500 références. La priorité est donnée à l'alimentaire qui représente 88 % des ventes. Au total, 80 % de l'offre est d'origine France et 11 % des denrées proposées en magasins sont produites dans un rayon de 150 km. Pour que cette consommation responsable soit accessible au plus grand nombre, Biocoop a imaginé les gammes « La bio je peux » et « Biocoop » qui offrent des produits de base à prix réduits (produits laitiers, sucre, café, pâtes, confitures, biscuits, soupes...). L'enseigne a aussi développé la marque « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur » qui garantit une juste rémunération du producteur et un produit français, non importé. Soutenant ainsi le commerce équi-

table origine France, elle compte 700 références comprenant à la fois des fruits et légumes et des produits transformés.

Par ailleurs, Biocoop est l'un des pionniers de la vente en vrac avec plus de 370 références (épicerie sucrée et salée, miel, vin, huile, lessives et produits de nettoyage). Ce système permet de réduire les emballages et donc l'empreinte environnementale, ainsi que le gaspillage alimentaire en offrant la possibilité de ne prendre que la stricte quantité nécessaire. Mais il permet aussi au consommateur de bénéficier de prix plus attractifs que sur les mêmes produits proposés conditionnés.



LA CHASSE AUX EMBALLAGES

Depuis 2017, le réseau Biocoop ne distribue plus d'eau en bouteille plastique dans ses magasins. Pour le vrac, des alternatives aux sacs en papier kraft ont été imaginées, comme la mise en place de sacs en coton biologique et équitable. Des bouteilles en verre aux contenances diverses et des gourdes réutilisables sont aussi proposées aux consommateurs. En 2018, Biocoop ira plus loin en développant des contenants réutilisables (cabas de poche, filets pour fruits et légumes, bocaux en verre gradués, cabas isothermes, boîtes à œufs...). Des concepts vrac pour le rayon frais sont aussi à l'étude, avec un test sur le Kombucha et les desserts (yaourt, compote). Avec pour ligne de mire un objectif ambitieux d'ici 2020 : proposer 35 % des produits (alimentaires et non alimentaires confondus) sous forme de vrac.

LA RESTAURATION COLLECTIVE



UNE RESTAURATION COLLECTIVE BIO, LOCALE ET SOLIDAIRE

8,2 M€
de chiffre d'affaires
en 2017 soit une croissance de 25 % par rapport à 2016

4,1 Millions
d'équivalents repas

Biocoop Restauration* répond aux demandes de la restauration collective en s'appuyant sur l'infrastructure logistique de Biocoop. Son rôle est de promouvoir la restauration bio et locale partout où cela est possible. En travaillant aux côtés des groupements de producteurs locaux, sans les supplanter mais en apportant une offre complémentaire destinée aux collectivités locales, Biocoop Restauration œuvre à la construction de filières courtes qui garantissent des produits de qualité, équitables et écoresponsables. Elle permet ainsi notamment de promouvoir le dévelop-

pement de la restauration bio et locale partout et pour tous, de soutenir les filières du commerce équitable, de favoriser l'approvisionnement en circuits courts ou encore de contribuer à l'installation de nouveaux agriculteurs bio. Biocoop Restauration est d'ailleurs adhérent à la charte de la restauration collective bretonne et à la FNAB**, sur les principes de base tels que le respect de la saisonnalité, la priorité à l'approvisionnement local, l'utilisation maximum des produits frais (légumerie) ou la lutte contre la restauration bio à vocation uniquement « publicitaire ».

* Filiale de Biocoop SA
**FNAB, Fédération nationale d'agriculture biologique des régions de France



25
partenariats
avec des groupements de producteurs locaux



Plus de
900
références
de produits adaptés à la restauration collective



Près de
4 600
clients
livrés en 2017 (en direct ou via les plateformes partenaires locales)



Producteurs et fournisseurs

AU CŒUR DU PROGRÈS
Développement des filières

FAVORISER L'ESSOR DES FILIÈRES BIO

Les ACTIONS de BIOCOOP

- **Subventionner** des producteurs avec Co-Dé-Fi (co-développement filière)
- **Financer** des projets et des investissements avec Défibio
- **Développer** la démarche du commerce équitable origine France (« Ensemble, Solidaires du producteur au consommateur ») dans le cadre de la convention signée avec la FNAB
- **Participer** à l'élaboration et au déploiement de labels exigeants (Bio Cohérence)
- **Faciliter** la logistique des producteurs (ramasse avec la flotte de camions Biocoop)
- **Animer** des échanges entre magasins et producteurs de filières différentes
- **Garantir** des délais de paiement courts (88% des fournisseurs Biocoop sont payés à moins de 30 jours)

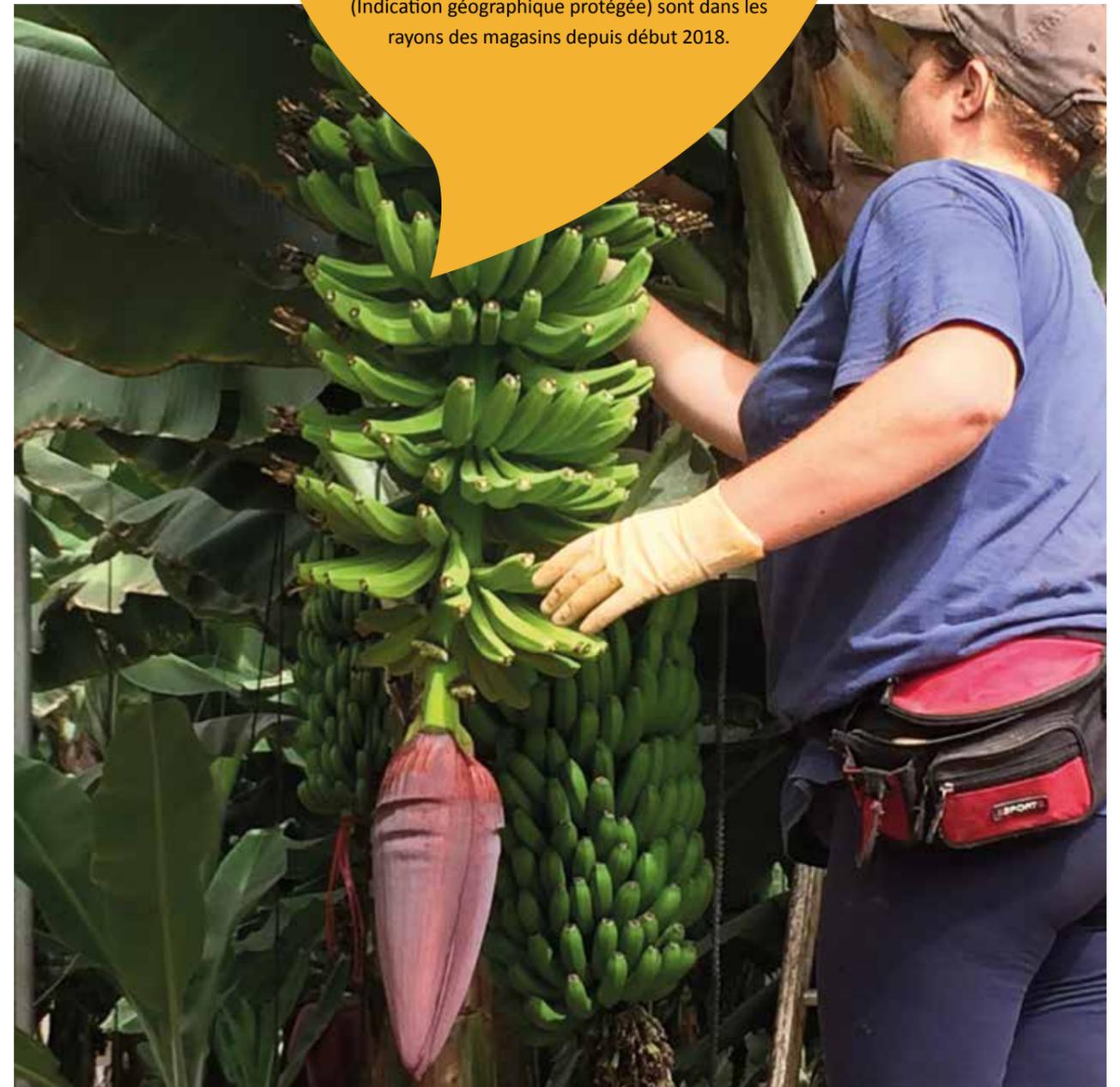


Le marché des produits agricoles biologiques continue sa croissance. Pour le faire vivre de manière exigeante et durable, il ne suffit pas de développer l'existant, il faut également faire émerger de nouveaux projets. Pour construire et structurer des filières agricoles biologiques, Biocoop soutient et accompagne les producteurs, notamment via l'attribution de subventions ou la participation à des projets de financement. En 2017, elle a notamment investi 300 000 € par le biais des conventions de co-développement filière (Co-Dé-Fi). Objectif : accompagner des groupements de producteurs et des éleveurs dans leur conversion en bio ainsi que dans l'amélioration de la qualité de l'alimentation et du suivi sanitaire des troupeaux. Biocoop s'implique aussi dans la construction de relations durables

avec les producteurs. Chaque magasin est engagé localement dans cette démarche via des besoins planifiés avec les producteurs installés à moins de 150 km et par un soutien particulier apporté aux « petits fournisseurs ». Enfin, pour une profession responsable, Biocoop s'investit également dans la réglementation du travail, suit les dossiers d'importation et de législation européenne, participe à la mise en place de labels, siège à la commission nationale des labels, au comité d'accréditation des organismes de contrôle, aux principaux comités de contrôle des organismes certificateurs ainsi qu'aux différents comités inter-professionnels de l'agriculture bio (comme l'Agence bio et Synabio).

Des bananes BIO EUROPÉENNES

Biocoop donne la priorité aux approvisionnements au plus près et de saison, afin notamment de limiter les transports et l'impact sur l'environnement. En 2017, elle s'est fixé un nouveau défi : créer une filière de bananes bio européennes garantissant des produits de qualité, en quantité suffisante. La coopérative a ainsi identifié un nouveau producteur de bananes bio aux Canaries. Ces bananes européennes bénéficiant d'une IGP (Indication géographique protégée) sont dans les rayons des magasins depuis début 2018.



AU CŒUR DU PROGRÈS
Développement des filières

AU CŒUR DU PROGRÈS
Achats responsables

DÉFI BIO

Créé il y a 10 ans, Défibio est un fonds de développement destiné à investir dans le financement de projets dans la filière bio. Il gère 48 dossiers, dont 15 en soutien de fournisseurs qui contribuent à la croissance de Biocoop, pour un encours de 5 M€.

Son champ d'intervention couvre les domaines suivants :

MODERNISATION
des outils industriels des partenaires

INVESTISSEMENT
des groupements de producteurs sociétaires de Biocoop (silos, plateformes...)

RÉGIONALISATION
de l'approvisionnement

COUP DE POUCE aux projets magasins dans les grandes villes

CRÉATIONS/TRANSFORMATIONS
de magasins en SCOP/SCIC*

*SCOP : Société coopérative et participative
SCIC : Société coopérative d'intérêt collectif

ENGAGÉS POUR UN COMMERCE ÉQUITABLE « ORIGINE FRANCE »



Offrir de nouveaux débouchés aux producteurs locaux, respecter les cycles de production, réduire les transports, limiter l'impact sur l'environnement sont autant d'objectifs que Biocoop vise en encourageant le local. Depuis de nombreuses années, la coopérative s'engage dans une démarche de commerce équitable origine France formalisée par un cahier des charges. Les produits concernés sont commercialisés sous la marque « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur ». Créée dès 2002, elle garantit aux producteurs des engagements de volume sur le long terme et des prix justes basés sur les coûts de revient. La marque permet de soutenir des organisations de producteurs à fonctionnement coopératif, notamment via une prime de co-développement (1% du CA réalisé avec les produits « Ensemble »). En 2017, le montant total de cette prime s'est élevé à 776 000 €, soit 43% de plus qu'en 2016. Elle a été utilisée pour divers projets comme le renforcement d'équipes ou des appuis techniques et des investissements (essais, études, matériel).

Par ailleurs, pour favoriser la consommation locale, chaque magasin du réseau s'engage à privilégier des producteurs et transformateurs installés dans un rayon de 150 km. Ces derniers fournissent ainsi 11% des produits proposés en points de vente. Biocoop soutient également les petits producteurs auprès desquels les gérants de magasins peuvent acheter en direct. Enfin, Biocoop organise des rendez-vous stratégiques avec ses fournisseurs pour entretenir des relations durables, de proximité, dans une logique de co-développement. Ces rencontres font connaître la démarche de Biocoop dans les régions. Elles permettent d'identifier de nouveaux partenaires pour développer la production bio. Les initiatives ont ainsi été multipliées en 2017 avec notamment un salon national et 4 salons régionaux. Un nouveau site internet a aussi été mis en place pour faciliter les mises en commun de fournisseurs entre les magasins d'une même zone géographique.

MAGASINS ET PRODUCTEURS, ENSEMBLE POUR RELOCALISER

Né de la volonté commune et de la coopération d'un responsable de magasins et du groupement de producteurs Le Pré Vert, un nouvel atelier de transformation de viande porcine est construit dans le Sud-Ouest pour relocaliser l'offre. Objectif : redimensionner l'outil de transformation charcutière existant, près de Périgueux. Le nouvel atelier va permettre de fournir en viande de porc bio les rayons boucherie des magasins Biocoop de la région. Une partie de la gamme « Ensemble, solidaires du producteur au consommateur » pourra également y être produite. Ce projet, qui nécessite de développer la production porcine bio de la région, est soutenu par Biocoop qui finance le contrat d'un technicien et par le fonds de développement Défibio. Il s'inscrit dans une démarche de relocalisation plus globale qui concerne de nombreux produits tels que le quinoa, les lentilles corail, les tomates, les pommes, le poulet ou encore les œufs. Un groupement de producteurs d'œufs a ainsi été structuré en 2017 en région Centre-Nord-Est.



AU CŒUR DU PROGRÈS
Achats responsables

10,2 %

de commerce
équitable Nord-Sud
dans l'activité de Biocoop en 2017

100 %

du chocolat, sucre, thé*
et café distribués chez
Biocoop sont issus du
commerce équitable.

*Sauf origine Japon

COMMERCE ÉQUITABLE NORD-SUD

VEILLER À L'ÉQUITÉ ENTRE LE NORD ET LE SUD

Biocoop entend favoriser le développement du commerce équitable Nord-Sud. Veillant à renforcer les liens entre producteurs et consommateurs au-delà des frontières, l'enseigne distribue des produits en provenance des pays du Sud tels que : café, thé, chocolat, fruits secs, sucre, riz, etc. Son implication est une contribution concrète à la création et au partage des richesses. Ainsi, Biocoop adhère depuis 2004 au collectif Commerce Équitable France. Elle est aujourd'hui membre de son conseil d'administration et de son comité de pilotage pour la mise en œuvre de la Quinzaine du commerce équitable.

La coopérative a par ailleurs commencé à mettre en place des audits d'organisations de producteurs du commerce équitable Nord-Sud afin d'identifier et de mesurer les impacts de la démarche. En 2017, les audits réalisés sur les filières banane, sucre de canne et cacao ont permis une meilleure perception de l'impact de Biocoop. Ces audits vont se poursuivre et être renouvelés sur les différentes filières. Biocoop a aussi choisi de s'engager auprès de la démarche SPP « Label des producteurs paysans » (petits producteurs) qui valorise et soutient les plus faibles en Amérique centrale et du Sud.

IMPORTATION DU SUCRE

100 % bio et équitable, le sucre de canne vendu par Biocoop provient majoritairement du Brésil et du Paraguay. Dans le cadre de sa démarche de commerce équitable Nord-Sud, Biocoop a choisi d'importer directement le sucre pour maîtriser la filière, connaître les producteurs sur le terrain et favoriser un commerce équitable de petits producteurs qui pratiquent une agriculture paysanne et familiale. Biocoop a ainsi choisi la coopérative Manduvira au Paraguay. En 2017, Biocoop lui a acheté 72 tonnes de sucre roux et chaque année, elle préfinance 50 % de la production au moment de la signature du contrat. Suite au gel de la canne à sucre à l'été 2017, Biocoop a aussi aidé Manduvira à replanter, grâce à un pré-financement gratuit. Avec la prime du commerce équitable, Manduvira a pu mettre en œuvre différents projets : création d'une fabrique de biofertilisant pour augmenter la productivité des parcelles et le revenu des producteurs, formations pour les producteurs, financement d'équipements de protection des salariés de l'usine, assistance médicale...

ACHATS RESPONSABLES



La contractualisation en chiffres* (pourcentage par filière) :

48 %
Lait de brebis

51 %
Lait de chèvre

51 %
Lait de vache

84 %
Porc

87 %
Fruits et légumes produits en France

98 %
Volaille

* Fin décembre 2017

DES ACHATS EXIGEANTS ET RESPONSABLES

Biocoop a défini une politique d'achats responsables qui intègre des critères d'exigence élevés et répond aux enjeux environnementaux et sociétaux : certification AB et au-delà, cahiers des charges commerce équitable, refus des OGM et des arômes non bio, respect de la saisonnalité, refus du transport en avion, sélection d'entreprises en fonction de leurs engagements. Pour aller plus loin, une réflexion a été menée en 2017 pour actualiser la charte de déontologie créée en 2007. La nouvelle charte sera déployée en 2018 et mise à disposition sur le site internet de l'enseigne.

Dans le même temps, Biocoop s'attache à bien connaître les processus de pilotage de la traçabilité de ses fournisseurs, quelle que soit leur taille, et les accompagne si nécessaire dans leur démarche d'amélioration. C'est par ce travail de maîtrise et d'enregistrement des origines que la coopérative encourage ses fournisseurs à être transparents. Et puisque la

Priorité à la CONTRACTUALISATION

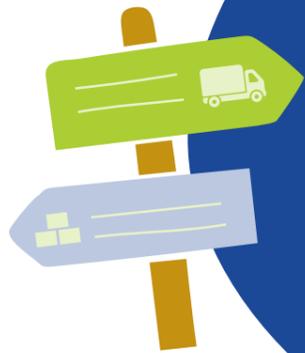
La contractualisation des matières premières est primordiale pour Biocoop. Au-delà de la traçabilité qu'elle offre, elle garantit un volume d'achats pérenne ainsi qu'un prix juste aux fournisseurs, leur permettant de stabiliser leurs revenus. Le pourcentage de chiffre d'affaires réalisé grâce à des produits dont la matière première est contractualisée est ainsi en constante augmentation.

transparence doit aller dans les deux sens, Biocoop communique ses critères de sélection de produits et d'origines à ses fournisseurs.

Autre initiative mise en œuvre dès 2015, les prestataires et fournisseurs des services généraux Biocoop référencés au niveau national sont sélectionnés en fonction de leurs pratiques : éthique, déontologie commerciale, utilisation de bois issu de forêts gérées durablement (certifié PEFC* ou FSC**), mise en place d'une politique développement durable (ou à défaut, ayant une conscience environnementale), etc.

* PEFC : Programm for the Endorsement of Forest Certification (Programme de Reconnaissance des Certifications Forestières)

** FSC : Forest Stewardship Council (Conseil de Soutien de la Forêt)



Plateformes et transports

AU CŒUR DU PROGRÈS
Environnement

GESTION des DÉCHETS : MAINTENIR UN EFFORT CONSTANT

Chaque année, les plateformes mettent en œuvre de nouvelles actions pour améliorer leur gestion des déchets et lutter davantage contre le gaspillage alimentaire. Malgré la croissance de l'activité, Biocoop cherche ainsi à trier toujours plus de matériaux (biodéchets conditionnés, mégots de cigarettes...).

Par ailleurs, la coopérative fait don des denrées invendues ou à dates limites de consommation courtes. En 2017, elle a ainsi distribué l'équivalent de 1 713 366 € à des associations comme le Secours Populaire et Anatoth.

Des initiatives d'économie circulaire sont aussi menées sur chaque site. Par exemple, depuis 2016, la plateforme Grand-Ouest collabore avec la ferme bio Pradenn qui récupère des fruits, légumes et céréales en vrac pour nourrir son élevage de cochons. En région Sud-Ouest, les cagettes en bois sont cédées à une pépiniériste pour la vente de ses plants.

PLATEFORMES



DE NOUVELLES PLATEFORMES POUR ACCOMPAGNER LA CROISSANCE

Quatre plateformes logistiques approvisionnent les magasins à hauteur de 70 % de leurs achats, hors produits locaux. Les plateformes Grand-Ouest près de Rennes, Sud-Est à Sorgues, Sud-Ouest près d'Agen et Centre-Nord-Est à Sainte-Geneviève-des-Bois représentent aujourd'hui à elles quatre 46 000 m² d'entrepôts.

Dans toutes les régions, la croissance a été extrêmement forte depuis 2015 et a nécessité la recherche de solutions intermédiaires et rapides représentant 11 000 m² de surfaces logistiques annexes. Biocoop a donc décidé de construire quatre nouvelles plateformes pour remplacer les sites existants et leurs annexes. Les déménagements sont prévus en 2018 et 2019, dans les mêmes régions. À terme, ces nouveaux sites, éco-construits selon les standards de la Haute Qualité Environnementale (HQE) et à faibles impacts,

représenteront 90 000 m² de surfaces logistiques et 16 000 m² de bureaux, espaces sociaux et locaux techniques. Conformément à la stratégie RSE 2020, ils seront aussi tous certifiés ISO 14001 (norme de « Management Environnemental ») et approvisionnés en énergie renouvelable par Enercoop.



100 %
des cartons, papiers, plastiques et cagettes triés sont **réutilisés ou valorisés**

TRANSPORTS

REPENSER LES TRANSPORTS POUR RÉDUIRE LEUR IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Biocoop s'engage depuis toujours dans la réduction des impacts négatifs de ses activités sur l'environnement. Cela concerne aussi bien le transport des marchandises, qui représentent 60 % des émissions de gaz à effet de serre (GES), que le déplacement des salariés (12 % des GES).

La Société de transports Biocoop (STB) livre l'ensemble des magasins du réseau et effectue les ramasses chez les producteurs et les fournisseurs. Signataire depuis 2012 de la charte « Objectif CO₂ » de l'Ademe, la STB a réduit de 12 % ses rejets de CO₂ entre 2012 et 2015 et s'est engagée à les réduire de 5 % supplémentaires d'ici 2018.

La STB travaille sans cesse à trouver des solutions d'optimisation des tournées et du remplissage des camions, en actionnant des leviers tels que :

- la massification des flux de livraison, avec les 4 plateformes logistiques réparties sur le territoire français ;
- la mutualisation des ramasses fournisseurs et de la distribution des magasins ;
- le recours aux liaisons rail-route et le développement du parc de camions munis d'un système froid fonctionnant au gaz (4 véhicules en 2017).

Biocoop encourage également l'écomobilité de ses salariés avec notamment une flotte de véhicules professionnels composée à 21 % de modèles hybrides, une sensibilisation à l'autopartage, une aménagement des sites pour encourager la mobilité douce (abris à vélos, par exemple) ou encore le développement de la visioconférence.



8 Millions
de kms
parcourus



494
tonnes de CO₂
économisées grâce
à 918 trajets rail-route,
soit

18 %
de plus qu'en 2016



6 031
voyages en camion
économisés en huit ans grâce
aux trajets rail-route

100 %
des conducteurs
formés à l'écoconduite

5 %
supplémentaires
objectif de réduction
des rejets de CO₂
de la STB d'ici 2018



63
camions
dont 4 camions gaz





Salariés

AU CŒUR DU PROGRÈS
Social

CONSTRUIRE ENSEMBLE

DES COLLABORATEURS MOBILISÉS

Bio-diversité est le nom du programme de mobilisation des collaborateurs créé en 2017. L'objectif est de proposer aux salariés de Biocoop et ses filiales de s'engager dans des actions de solidarité.

Ce programme présente 4 volets :

- les chantiers solidaires ;
- le don de savoir-faire pour apporter ponctuellement une aide à une association sur une mission précise ;
- le mentorat pour accompagner des jeunes issus de milieux populaires dans leurs choix d'orientation, la réussite de leurs études et leur insertion professionnelle ;
- la journée solidaire en famille pour apporter une aide ponctuelle à une association partenaire de Biocoop.



Biocoop agit pour favoriser la co-construction avec ses salariés. La coopérative conçoit la réflexion commune comme un facteur d'épanouissement et d'enrichissement à la fois personnel et collectif. Elle permet ainsi à chacun d'exprimer ses idées, et ce à tous les niveaux de l'organisation. L'ensemble des salariés Biocoop a par exemple été invité à prendre part à l'élaboration du plan stratégique 2020. Un appel à volontaires a permis de constituer des groupes de travail sur des thèmes variés tels que « le développement de l'innovation sociale », « le partage du projet avec les clients » ou encore « la stratégie RSE du réseau ». Dans le même esprit, les salariés sont également sollicités pour promouvoir la stratégie de développement durable. Pour cela, la mise en place d'un réseau de référents s'est poursuivie en 2017 au sein de Biocoop. Baptisés « les Éclaireurs », ils sont une trentaine à

faire vivre la démarche. En 2017, ils ont notamment organisé la Journée du Développement Durable sur chaque site. Enfin, Biocoop finance à hauteur de 1 500 € des projets portés par des salariés du réseau Biocoop (SA et filiales, magasins, groupements de producteurs), ayant pour objet l'agriculture biologique, l'environnement ou la consommation responsable. Baptisé « Coup de pouce militant », ce programme a permis d'encourager 7 projets en 2017.

EMPLOI*



1 113
nombre de salariés de la coopérative
soit
+ 9,07 %
par rapport à 2016



La moyenne des 10 salaires les plus élevés n'excède pas
5 fois
la moyenne des 10 salaires les plus bas



87 %
des salariés sont satisfaits de travailler chez Biocoop selon l'enquête Qualité de vie au travail 2017 (moyenne nationale = 66 %).

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES ET AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL

97 %
des salariés en CDI
(contrat à durée indéterminée)

95 créations de poste en CDI
soit une évolution de l'effectif permanent de
+ 9,74 %

* Biocoop et ses filiales, chiffres extraits du bilan social Biocoop 2017

Biocoop attache une importance particulière au développement de ses salariés ainsi qu'à leur santé et leur sécurité. En 2017, pour les accompagner dans le maintien et le développement de leurs compétences et appuyer la stratégie, 1 224 202 € ont ainsi été consacrés à la formation, soit 3,55 % de la masse salariale. Ce fort investissement sera maintenu jusqu'en 2020. Biocoop a en effet signé en 2018 un accord de GPEC* engageant durablement l'entreprise avec un plan de formation ambitieux. À partir de 2018, chaque année, une journée des métiers et de la formation aura lieu sur chacun des sites.

Par ailleurs, 461 salariés ont été formés à la sécurité en 2017. Les futurs sites logistiques ont aussi été pensés et conçus pour prévenir les risques et améliorer le bien-être des collaborateurs qui y travailleront. Par exemple, des choix ont été faits pour garantir un confort acoustique, visuel et thermique optimal aux utilisateurs. Une séparation des flux de véhicules légers (VL) et des poids lourds (PL) a aussi été prévue et les produits de construction (isolants, peintures, vernis, colles, etc.) ont été sélectionnés pour limiter l'impact sanitaire (moins de risques d'allergies et de troubles respiratoires).

* Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences



Des épiceries bio, localisées sur 5 sites Biocoop et tenues par des associations gérées par des salariés, permettent aux collaborateurs de découvrir les produits Biocoop à prix préférentiel et parfois même de faire 100 % de leurs courses en bio.



Consommateurs

AU CŒUR DU PROGRÈS
Communication responsable

CONSOMMATION RESPONSABLE

La Bio nous rassemble

Dans le cadre de sa nouvelle plateforme de marque lancée au second semestre 2018, Biocoop change sa signature et adopte « La bio nous rassemble ». Une façon d'afficher la mission qu'elle s'est fixée en tant que réseau coopératif militant : œuvrer pour une consommation plus responsable et citoyenne à travers le développement d'une agriculture bio paysanne de proximité, et l'animation d'une communauté d'acteurs. Biocoop entend ainsi fédérer salariés, producteurs et clients autour du bien manger responsable.



POUR FAIRE DE CHACUN UN CONSOM'ACTEUR

Biocoop développe depuis sa création une offre 100 % responsable : sans OGM, 100 % bio*, avec des produits éco-labellisés, luttant contre le sur-emballage... tout en assurant des prix justes pour tous. Au-delà de l'action, la coopérative s'est fixée pour mission de sensibiliser le plus grand nombre à la consommation responsable, pour que chacun agisse au quotidien. Biocoop multiplie ainsi les efforts pour informer et peser sur les choix de société. À l'occasion de l'élection présidentielle de 2017, elle s'est engagée dans le débat politique avec une campagne de communication et la publication d'un Livre blanc intitulé « Pour une France des héros ordinaires ». Un moyen de militer notamment pour une baisse de la TVA sur les produits bios, pour un arrêt immédiat des pesticides et engrais chimiques, pour une économie du circuit-court... Plus globalement, Biocoop mène des campagnes de communication et de dénonciation. Par exemple sur les méfaits de la pêche électrique, pour

la défense des semences paysannes, ou encore sur le zéro déchet. Au-delà de ces campagnes nationales, la coopérative fait aussi la promotion d'une consommation engagée au plus proche des consommateurs. Grâce à des animations mensuelles en magasins – ateliers cuisine anti-gaspillage, fabrication de produits cosmétiques, conférences débats sur la nutrition et la santé... – elle permet aux clients d'expérimenter de nouveaux modes de consommation. En 2018, Biocoop continuera de prendre position, par exemple en faveur du « flexitarisme », qui consiste à manger moins de viande ou de poisson, mais mieux. Enfin, pour que ses outils de communication soient conçus en accord avec ses valeurs, Biocoop a formalisé un « Manifeste pour une communication responsable ». Parmi les premiers résultats concrets de cette démarche, 20 tonnes de papier ont été économisées en un an pour l'édition du magazine consommateurs *Cultures bio*, grâce à l'adoption d'un nouveau format.

* Produits certifiables bio

Devenir BIONOME

Le réseau de magasins déploie chaque année une campagne de communication ludique, à l'attention des novices de la bio. Baptisée opération « Biotonomes » (contraction de « bio » et « autonomes »), elle permet de faire découvrir des petits gestes, astuces et solutions concrètes et locales. Par exemple en proposant aux clients de fabriquer eux-mêmes un écoproduit ménager, en leur donnant des conseils pour réduire leurs déchets d'emballages ou en leur faisant découvrir le commerce équitable origine France. Biotonomes, c'est aussi une campagne interactive qui permet d'animer une communauté en incitant chacun à partager ses bonnes pratiques. En 2018, l'opération adopte un nouveau format : deux semaines contre une journée auparavant. Pour toujours un même objectif : aider les citoyens à consommer moins et mieux.



80 %
des magasins
affichent les valeurs
de Biocoop sur le lieu
de vente



Plus de

120 000
fans sur Facebook*



Plus de

19 000
followers sur Twitter*

80 %
des magasins
participent à l'opération
Biotonomes

* Au 1^{er} juin 2018

Partenariats et fonds de dotation

AU CŒUR DU PROGRÈS
Actions militantes

FONDS DE DOTATION

BIO VRAC
Pour tous
BIO VRAC POUR TOUS,
POUR UNE ALIMENTATION DURABLE ACCESSIBLE À TOUS

Le Fonds de dotation Biocoop a coconstruit le projet « Bio vrac pour tous » avec le GESRA, le Groupement des Épiceries Sociales et Solidaires en Auvergne-Rhône-Alpes. Ce projet permet de faciliter l'accès des bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires à des produits bio. Concrètement, dans ces épiceries, le soutien du Fonds de dotation se traduit par :

- l'installation de meubles vrac ;
- l'apport de mécénat de compétences par des gérants salariés des magasins Biocoop ;
- l'appui des magasins pour l'approvisionnement de produits bio.

Une dizaine de binômes « magasin Biocoop/épicerie sociale et solidaire » ont ainsi été créés. L'objectif est de déployer ce projet dans toute la France afin de favoriser l'accès à une alimentation choisie, équilibrée et de qualité pour tous.



FAVORISER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, SOCIALE ET SOCIÉTALE

Créé en décembre 2013, le Fonds de dotation est un laboratoire d'initiatives citoyennes, d'expérimentation sociétale, porteur d'innovation sociale. Il a pour objet de financer, directement ou à travers des organismes à but non lucratif, des missions d'intérêt général répondant à deux axes d'intervention :

- pour une alimentation durable accessible à tous ;
- pour une agriculture paysanne et durable.

Il sème le changement sur les territoires, valorise et soutient des initiatives citoyennes, et vise des objectifs d'impact sociétal durables. Il implique directement dans sa gouvernance ses différentes parties

prenantes : réseau de magasins, salariés, groupements de producteurs et consommateurs. En 2017, le Fonds de dotation a notamment créé deux programmes pour lutter contre les inégalités d'accès à une alimentation saine et durable : « La collecte bio solidaire » pour donner des produits bio aux personnes en situation de précarité bénéficiaires des épiceries sociales et solidaires et « Bio vrac pour tous » (voir encadré).



PARTENARIATS

SOLIDAIRE D'INITIATIVES POUR UN AUTRE MONDE

Biocoop a créé en 2012 le comité de partenariats, une organisation dédiée au soutien et à la co-construction de projets avec ses partenaires militants. Promotion de l'agriculture biologique et sensibilisation à la consommation responsable, commerce équitable et économie solidaire, environnement et transition énergétique sont ses principaux axes de travail. Avec un budget alloué par Biocoop de 266 000 € en 2017, cette instance a permis de partager les campagnes et actions militantes de nombreuses organisations contre les OGM et les pesticides, la défense des semences paysannes, la promotion du commerce équitable, les énergies renouvelables, la défense du foncier agricole...

DES PARTENARIATS PÉRENNES



Dans la continuité de son soutien au Tribunal International contre Monsanto en 2016, Biocoop a soutenu en 2017 les Rencontres Internationales des Résistances aux OGM en partenariat avec l'association Ingalañ. L'enseigne a aussi apporté son soutien financier à la réalisation et la promotion du film « Le Roundup face à ses juges », film documentaire de Marie-Monique Robin.

En 2017, Biocoop a soutenu des organisations telles que :

- le CFSI (Festival Alimenterre) avec 113 projections organisées dans des magasins Biocoop ;
- Commerce Équitable France pour l'organisation de la Quinzaine du commerce équitable ;
- la campagne « Manger bio et local c'est l'idéal » avec 212 animations organisées par 200 magasins sur tout le territoire ;
- le Réseau Cocagne et son programme « 30 000 paniers solidaires ».

Biocoop est par ailleurs directement impliquée dans les instances des partenaires suivants :

- Enercoop, société coopérative d'intérêt collectif qui développe les énergies renouvelables (co-fondateur et membre du conseil d'administration) ;
- l'association Terre de Liens (membre du conseil d'administration) ;
- Commerce Équitable France (membre du conseil d'administration).

Bilan 2017

645 M€
de chiffre d'affaires

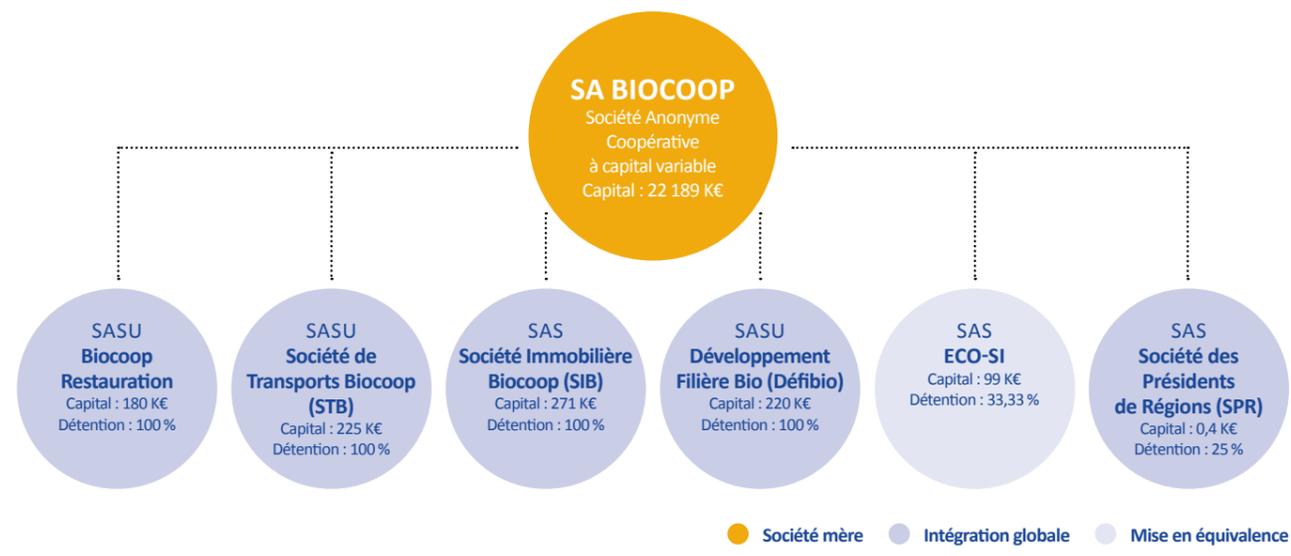
Croissance 14,4 %

COMPTES CONSOLIDÉS BIOCOOP ET SES FILIALES



Biocoop regroupe au sein de son conseil d'administration des représentants de magasins, de groupements agricoles, d'associations de consommateurs et de salariés sociétaires. Au travers de ses filiales, Biocoop accompagne les groupements dans son développement par des outils adaptés.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

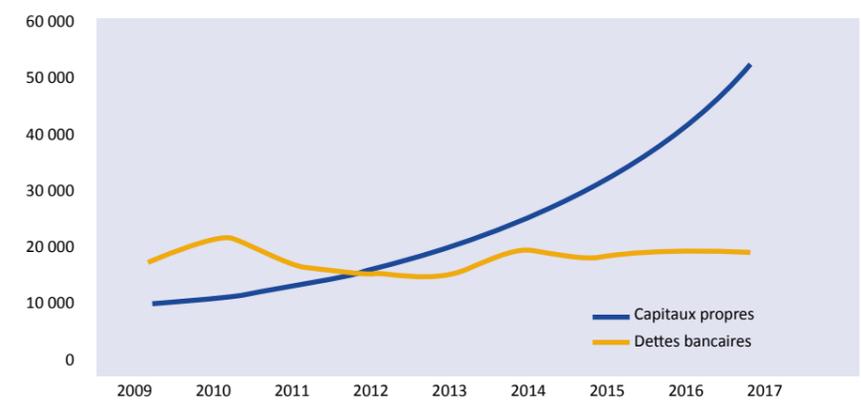


6,6 M€ ont été investis en 2017 pour l'aménagement de nos sites et l'amélioration des conditions de travail. La variation du capital social est positive de 4,7 M€ du fait de l'obligation des sociétaires à souscrire à hauteur de 2% de leur plus fort chiffre d'affaires, et des souscriptions volontaires aux « parts 2 ». La situation de l'endettement a diminué de 0,4 M€ et notre trésorerie s'est améliorée de 12 M€. Notre coopérative présente des ratios financiers solides, en amélioration constante chaque année.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31/12/2017

	ACTIF		PASSIF	
	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2017	31/12/2016
Actif immobilisé	32 303	30 141	Capitaux propres	52 451
Valeur brute	59 833	53 228	dont capital social	22 189
Amort+provisions	27 530	23 087	dont résultat exercice	6 662
Stocks	41 228	44 516	Autres fonds propres	434
Créances d'exploitation	46 380	42 226	Provisions	2 618
Créances diverses	13 450	11 550	Dettes financières	19 514
Trésorerie	35 898	23 968	Dettes d'exploitation	85 605
Charges cont. d'av.	2 012	1 643	Dettes diverses	10 531
TOTAL ACTIF	171 271	154 044	Produits cont. d'av.	118
			TOTAL PASSIF	171 271
Actif immobilisé	32 303	30 141	Capitaux propres	52 885
BFR	4 198	7 094	Endettement net	-16 384
Actif économique	36 501	37 235	Structure financière	36 501
				37 235

CAPITAUX PROPRES / ENDETTEMENT



COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

EN K€	31/12/2017		31/12/2016		VARIATION	
CHIFFRE D'AFFAIRES	645 721	100,0 %	564 221	100,0 %	81 500	14,4 %
Ventes de marchandises	623 863	96,6 %	545 732	96,7 %	78 131	14,3 %
Services	21 858	3,4 %	18 489	3,3 %	3 369	18,2 %
MARGE BRUTE GLOBALE	112 660	17,4 %	100 992	17,9 %	11 668	11,6 %
Frais généraux	39 062	6,0 %	33 916	6,0 %	5 146	15,2 %
VALEUR AJOUTÉE	73 598	11,4 %	67 076	11,9 %	6 522	9,7 %
Subventions (+)	20	0,0 %	0	0,0 %	20	
Impôts et taxes	4 101	0,6 %	3 882	0,7 %	219	5,6 %
Charges de personnel	53 767	8,3 %	48 287	8,6 %	5 480	11,3 %
E B E	15 750	2,4 %	14 907	2,6 %	843	5,7 %
Reprises et transferts charges	-2 897	-0,4 %	-1 981	-0,4 %		
Dotations aux amort et prov	7 420	1,1 %	6 688	1,2 %	732	10,9 %
Aures produits/charges	1 026	0,2 %	874	0,2 %		
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	10 202	1,6 %	9 326	1,7 %	876	9,4 %
Résultat financier (+ charge, - produit)	815	0,1 %	907	0,1 %	-92	-10,2 %
RÉSULTAT COURANT	9 387	1,5 %	8 419	1,3 %		
Résultat exceptionnel (-produit,+charge)	864	0,1 %	1 368	0,2 %	-504	-36,8 %
RÉSULTAT AVANT IS	8 522	1,3 %	7 052	1,1 %	1 471	20,9 %
Impôt sur les sociétés	1 860	0,3 %	1 543	0,2 %	317	20,5 %
Ajustements consolidation	1	0,0 %	-1	-0,0 %	2	
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ	6 662	1,0 %	5 509	1,0 %	1 153	20,9 %

LES ÉLÉMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice se clôture avec une croissance de plus de 14 %. Le chiffre d'affaires (ventes et services) atteint 645 M€ dont 98 % avec les sociétaires magasins, le reste de l'activité représentant les ventes réalisées par la filiale Biocoop Restauration (restauration collective ou commerciale). L'activité a doublé en cinq ans dans un marché en croissance mais très fortement concurrencé. Le réseau a dépassé la barre symbolique d'1 milliard d'euros de chiffre d'affaires. La très forte activité conjuguée à la bonne maîtrise de nos charges a permis de dégager un résultat supérieur à notre prévisionnel.

Toutefois notre volonté est de contenir notre résultat autour de 1 %, l'objectif de la coopérative n'étant pas de cumuler des bénéfices mais de pratiquer le « juste prix » avec l'ensemble des acteurs (clients, fournisseurs, salariés).

La coopérative poursuit la structuration d'outils financiers, en particulier

au travers de sa filiale Défibio, pour faciliter la réalisation de projets de magasins et de la filière. Ainsi 11 dossiers pour l'amont et 37 dossiers pour l'aval (magasins) sont accompagnés financièrement par Défibio pour un total de 3,8 M€.

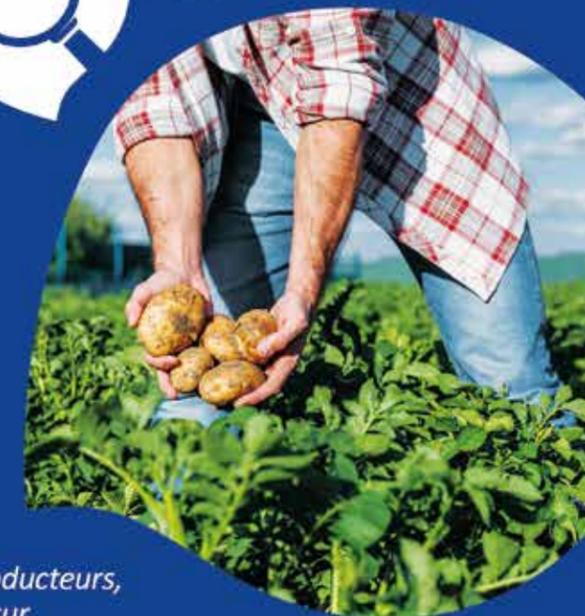
Face à la montée de la concurrence, la coopérative continue de travailler sur sa commercialité, son efficacité, son agilité et sa différenciation, notamment au travers d'outils de « relance » ainsi que par la mise en œuvre de la stratégie 2020 orientée vers les nouveaux modèles de consommation.

Nous poursuivons la réalisation de notre Schéma Directeur Logistique afin de déménager nos plateformes d'ici 2019 sur quatre nouveaux sites. Conjugués à notre projet de refonte globale informatique, ces investissements nous permettront de faire face aux besoins d'efficacité et d'agilité nécessaires dans une conjoncture plus concurrentielle.

PERSPECTIVES 2018

Nous commençons l'exercice avec une croissance supérieure à 10 % et nous projetons 63 ouvertures de magasins. De nombreux projets innovants verront le jour pour que Biocoop reste un acteur majeur dans un monde en transition.

Notre charte



Notre réseau de magasins Biocoop a pour objectif de :

développer l'agriculture biologique

dans un esprit d'équité & de coopération.

En partenariat avec les groupements de producteurs, nous créons des filières équitables fondées sur
le respect de critères sociaux et écologiques exigeants.

Nous nous engageons sur
la transparence de nos activités et la traçabilité de nos approvisionnements.

Présents dans les instances professionnelles,
nous veillons à la qualité de l'agriculture biologique.

Nos magasins Biocoop sont
des lieux d'échanges et de sensibilisation pour une consommation responsable.

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE

ACTEUR DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE,
BIOCOOP S'ENGAGE
POUR UN MONDE EN TRANSITION.

Si vous ne deviez retenir que
**QUELQUES
INFORMATIONS**
— de ce document... —

- Une offre 100 % responsable, 100 % bio*
- Une coopérative née pour rassembler magasins, producteurs, salariés et consommateurs
- Une pratique équitable du commerce, en France comme à l'étranger, pour un juste partage des richesses entre producteurs, transformateurs et distributeurs
- Un engagement qui encourage chacun à prendre ses responsabilités, du producteur au consommateur
- La promotion d'une agriculture bio paysanne de proximité
- Des produits pour manger bon et sain

* Produits certifiables bio

biocoop
LA BIO NOUS RASSEMBLE